



# Villers Nouvelles

# 60

journal municipal d'informations  
été 2018  
[www.villerslesnancy.fr](http://www.villerslesnancy.fr)



# MERCI MADAME VEIL !

- Budget 2018 : des actions concrètes
- La future ligne 1 du tram
- Nouveau ! Le relais assistantes maternelles



VILLERS  
lès  
NANCY





À la une

# LA FUTURE LIGNE DE TRAMWAY SE DESSINE

*Le 25 mai dernier, les élus de la Métropole ont délibéré pour la construction d'un tramway sur rails allant de la Porte Verte à Essey-lès-Nancy, au plateau de Brabois et aux Nations à Vandœuvre-lès-Nancy. La future ligne reprendra le parcours de l'actuelle ligne 1 jusqu'au carrefour du vélodrome. Après plusieurs mois de réunions ouvertes à tous, des consultations numériques, des expositions fixes ou mobiles, la concertation menée par la Métropole avec le soutien des communes concernées a permis de tirer de véritables enseignements. En premier lieu, un large consensus s'est fait autour du choix d'un matériel de type tram sur rail qui est plébiscité et du tracé de base qui est conforté.*

*Au fur et à mesure des rencontres, cette concertation a permis de voir gravir l'intérêt d'une desserte campus Sciences par le boulevard des Aiguillettes. Une bonne nouvelle pour Villers. Mais le nouveau tramway n'est pas encore arrivé à quai. Le budget global est estimé à environ 380 M€ : la mobilisation des partenaires est encore nécessaire. Si la montée jusqu'à Brabois, permettant de relier les différents sites du Technopôle Henri Poincaré, a été approuvée ; des études sont nécessaires pour définir le tracé optimal. Elles auront lieu en cette fin d'année. En 2019, débutera l'enquête publique conformément à la loi préalable à la déclaration d'utilité publique. Dans la foulée les travaux pourront commencer en 2020 avec une mise en service en 2023.*







**François WERNER**  
Maire de Villers-lès-Nancy

Villers, vous le savez, a beaucoup grandi dans les années 70 et 80. Clairlieu, les Cottages, les Noyers, puis le Jardin botanique, le boulevard Cattenoz sont venus s'ajouter au Village, à la Mutualité, au Placieux et aux parties du Val de Villers déjà construites.

Beaucoup d'entre nous sont arrivés à cette époque, apportant ainsi une vitalité exceptionnelle à notre ville. Et ils s'y sont trouvés bien, et ils y sont, par bonheur, restés pour le plus grand nombre. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui sont encore à Villers, même si, progressivement, notre population se renouvelle, ouvrant Villers à de nouvelles familles.

Voilà notre défi : notre ville compte à la fois une très forte proportion de personnes âgées et de plus en plus de jeunes voire de très jeunes.

Ainsi, il nous faut permettre à tous ceux qui souhaitent rester à Villers le plus longtemps possible de le faire dans de bonnes conditions, que ce soit chez eux, dans un nouveau logement privé plus adapté ou dans un foyer municipal. C'est pourquoi nous favorisons les programmes privés adaptés aux seniors comme ceux du château de Remicourt ou le projet près de la ScieMat à Clairlieu. Mais nous engageons aussi toutes les forces communales dans le rachat et la modernisation complète du foyer Paul Adam, tout comme dans l'amélioration de notre service de portage de repas à domicile.

Pour l'accueil des familles, nous ouvrons depuis presque 4 ans une nouvelle classe tous les ans (sans compter notre classe pilote pour enfants autistes à laquelle nous tenons beaucoup), avec tous les moyens que cela implique. Après notre « fablab de la jeunesse », nous travaillons également sur l'offre en direction des jeunes, car les attentes se modifient très vite et nécessitent en permanence des adaptations.

Mais il ne faut pas oublier la petite enfance, avec un nombre de naissances en forte augmentation, et des besoins importants de prise en charge des plus petits. Dès la rentrée, un Relais d'Assistants Maternels (RAM) permettra enfin de mettre en relation les familles en recherche et les nombreuses assistantes maternelles de Villers, avec des animations, des échanges de bonnes pratiques, des conseils !

Pour toutes ces réalisations indispensables, force est de constater qu'à l'exception notable de la CAF, nous sommes bien peu soutenus. Villers compte cette année 280 habitants de plus... mais sa dotation globale de fonctionnement baisse de 30.000 euros. Nous n'avons pas non plus le soutien du Département pourtant en charge de l'enfance et du grand âge.

Dès lors, il faut de l'imagination, et plus encore de la détermination, pour utiliser au mieux les moyens disponibles et les affecter au bénéfice du plus grand nombre. C'est une des raisons pour lesquelles nous devons passer du système de crèche familiale à de nouvelles façons de travailler et d'aider toutes les familles, et notamment les plus prioritaires. Dans cette évolution, nous accompagnons chaque famille et chaque assistante maternelle de façon personnalisée.

Au-delà des discours démagogiques du toujours plus, nous agissons et trouvons les solutions concrètes !

## SOMMAIRE

|                                     |  |                             |
|-------------------------------------|--|-----------------------------|
| <b>À la une</b> 2                   | <b>Dossier budget 2018 : des actions concrètes</b> 12 à 23       | <b>Zoom sur...</b> 24       |
| La future ligne du tram             | Un budget raisonné (fiscalité, cadre de vie, patrimoine) 14 à 19 | Le RAM                      |
| <b>Édito</b> 3                      | Un budget à échelle humaine (restauration, solidarité) 20 - 21   | <b>Agenda</b> 26            |
| <b>En bref</b> 4 à 9                | Un budget stimulant 22-23  | <b>Conseil municipal</b> 29 |
| <b>Zoom sur...</b> 10 et 11         |  | <b>Etat civil</b> 30        |
| Esplanade Simone Veil               |  | <b>Tribunes libres</b> 31   |
| Clairlieu aux petits soins de l'ONF |  |                             |



Directeur de publication : François Werner Directeur de rédaction : Nathalie Engel

Crédits textes : service communication de Villers-lès-Nancy, Marc Dubouchet

Crédits photos et illustrations : Bruno Liénard, Wikimedia

Ville de Villers-lès-Nancy, les artistes pour les spectacles, Pexels, Pixabay, Skitterphoto, Freepik et photos libres de droits

Conception et réalisation : service communication de Villers-lès-Nancy, communication@villerslesnancy.fr

Tirages : 8 500 ex. Impression : La Nancéienne d'impression Dépôt légal : Bibliothèque municipale de Nancy Villers Nouvelles n° 60 - ÉTÉ 2018







## LA MAISON DE LA SOLIDARITÉ (MDS) DÉPLOIE SES ACTIVITÉS

Toujours guidés par un esprit d'entraide, les bénévoles de **La Maison de la Solidarité** poursuivent leurs actions en faveur des bénéficiaires envoyés par le CCAS de Villers-lès-Nancy.

La Maison de la Solidarité a en effet réorganisé ses activités dans de nouveaux locaux au sein de la MJC Jean Savine à Clairlieu, par convention avec celle-ci et la Ville de Villers-lès-Nancy.

Elle se tient à la disposition de tous les Villarois qui souhaiteraient bénéficier de ses services, les bénéficiaires recommandés par le CCAS de Villers-lès-Nancy, mais également toute personne ayant des besoins dans les actions qu'elle propose :

- Vente de produits hors alimentation (d'hygiène, ménagers, fournitures diverses...) à faible prix, selon les approvisionnements reçus de l'association **Dons solidaires**. Après étude de leur dossier par le CCAS de Villers-lès-Nancy, les bénéficiaires sont invités à se présenter dans les locaux de l'association. Cette activité aura lieu les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> vendredis de chaque mois, de 14h à 17h, à compter du 7 septembre 2018.

- Simultanément, il sera possible de se réunir avec, en alternance, des ateliers art-thérapie, jeux de société, cuisine, coiffure-maquillage. Ces activités pourraient être ouvertes aux bénéficiaires ou non du CCAS.

- Aide aux démarches administratives, à la rédaction de courriers, information sur l'accès aux droits, en particulier aide numérique pour accompagner la généralisation par l'État de la dématérialisation des services publics. Celle-ci étant énoncée comme une simplification des démarches pas forcément évidente pour chacun ! Les Villarois intéressés prendront contact avec la MDS pour un rendez-vous avec l'un des animateurs bénévoles. Cette activité est ouverte à tous, et en particulier aux personnes âgées ayant des problèmes avec l'informatique ou avec les démarches administratives dématérialisées.

D'autres activités (jardins solidaires...) sont susceptibles de se mettre en place en cours d'année.

Ceux qui le souhaitent peuvent proposer leurs services auprès de l'équipe du conseil d'administration pour participer au fonctionnement et adhérer à l'association en vue de la soutenir et de participer aux actions solidaires de celle-ci.

**Infos et contact : La Maison de la Solidarité  
MJC Jean Savine Boulevard des Essarts  
Tél : 06 10 04 23 77 • solidaritevillers@gmail.com  
Pour les rendez-vous : 06 14 68 49 90  
Le montant de l'adhésion comme membre adhérent est de 10 € • L'association peut aussi recevoir des dons (possibilité de déduction d'impôts).**



## NOUVEAU À VILLERS ?

François Werner et l'équipe municipale vous propose de découvrir la ville, le samedi 8 septembre 2018.

Au programme : petit-déjeuner d'accueil, tour de la ville en bus, rencontre avec les associations culturelles et les élus lors du forum des associations au centre des Ecraignes.

Un courrier d'invitation sera envoyé aux nouveaux habitants au début du mois d'août. Si vous n'en êtes pas destinataire, merci d'en informer le service communication de la Ville. Les inscriptions sont obligatoires afin de nous permettre de réserver les bus et vous préparer plein de petites surprises !

**Infos / inscriptions au 03 83 92 32 48, par mail à [communication@villerslesnancy.fr](mailto:communication@villerslesnancy.fr) ou en ligne sur [www.villerslesnancy.fr](http://www.villerslesnancy.fr) - Rubrique Infos pratiques / Démarches administratives / Nouveaux habitants**



## LA LUDOTHÈQUE À L'HEURE D'ÉTÉ

La ludothèque est ouverte pendant les vacances ! Rendez-vous du 9 au 13 juillet (le lundi 9 de 9h30 à 11h30 et de 14h à 18h, et du mardi au vendredi de 9h30 à 11h30) et du 13 au 24 août (les lundis 13 et 20 de 9h30 à 11h30 et de 14h à 18h, et du mardi au vendredi de 9h30 à 11h30).

La reprise des activités de la ludothèque aura lieu le lundi 10 septembre aux horaires habituels, le lundi de 16h15 à 18h, le mercredi de 9h30 à 11h30 et le samedi de 9h30 à 11h30.



## MANGEZ BIO, LOCAL ET SOLIDAIRE AVEC LORTIE !

Avec l'association LORTIE, retrouvez chaque semaine dans votre panier un assortiment de légumes et fruits frais (entre 4 et 6), récoltés à la main et à maturité, pour préserver leur goût et leurs qualités nutritionnelles. La composition du panier évoluant régulièrement, vous aurez l'occasion de déguster une soixantaine de variétés de légumes sur l'année.

Les paniers sont à retirer dans les locaux de l'association Sainte-Thérèse, 2 rue Sainte-Odile, le vendredi de 12h à 14h et de 16h30 à 19h.

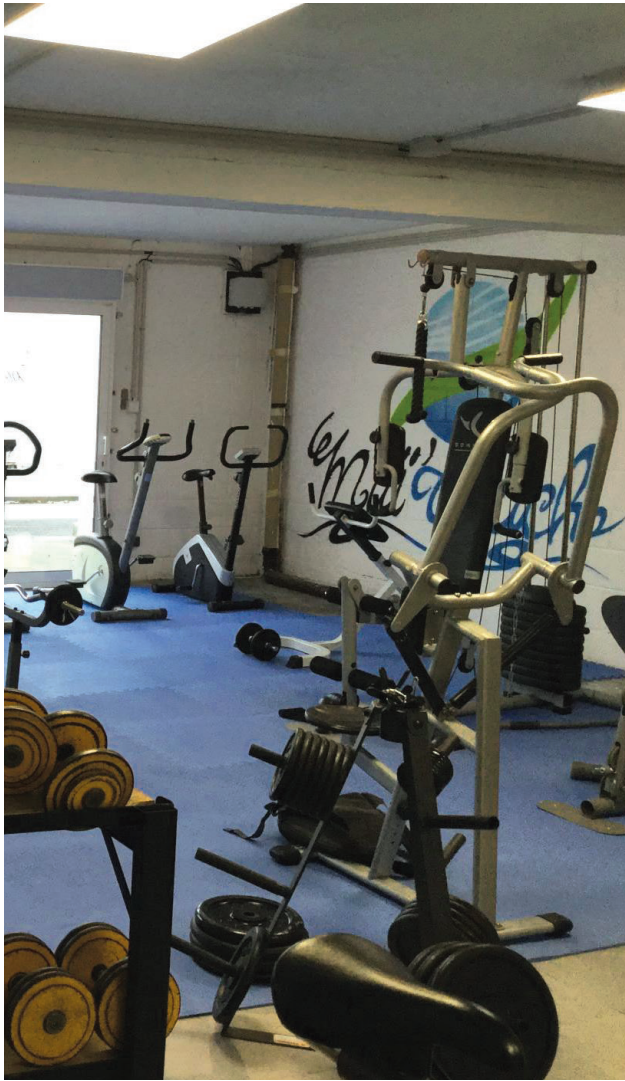
LORTIE, c'est aussi une aide au jardin et espaces verts pour les particuliers et les entreprises.

Que ce soit pour les commandes de panier ou une aide au jardinage, il faudra adhérer à l'association pour en bénéficier, à raison de 25 € par an. Et bonne nouvelle, LORTIE devrait bientôt proposer du miel !

**Plus d'infos sur [www.lortie.reseaucocagne.asso.fr](http://www.lortie.reseaucocagne.asso.fr)**







## MAÏ'COACH : MENS SANA IN CORPORE SANO\*

Marre de l'affluence des grandes salles de sport ? Envie d'être comme à la maison dans un esprit cocooning ? Avec sauna et jardin ? Maï'coach est pour vous !

Ici, Maïté s'occupe de votre forme : elle vous accompagne dans un coaching sportif personnalisé, adapté à votre état de forme et à vos objectifs, mais aussi dans des activités sportives variées, en individuel ou entre connaissances en petits groupes : musculation, cardio, bike, renforcement musculaire, préparation sportive, gym future et jeune maman, gym senior... Elle vous prodigue également des conseils nutritionnels pour votre silhouette dans un souci de prévention et de santé.

Avec ses 7 intervenants, Maï'coach s'occupe enfin de votre bien-être avec des activités plus douces : relaxation, sophrologie, Pilates, tai chi chuan, yoga strala... Les soins énergétiques - réflexologie plantaire, technique énergétique crânienne, Access bars, digitopuncture... - viennent compléter la remise en forme.

Les journées dimanche nature organisées tout au long de l'année permettent à tous de découvrir Maï'coach, seul ou en famille.

*\*un esprit sain dans un corps sain*

Infos sur [www.maicoach.fr](http://www.maicoach.fr) ou

 FB Maï'Coach

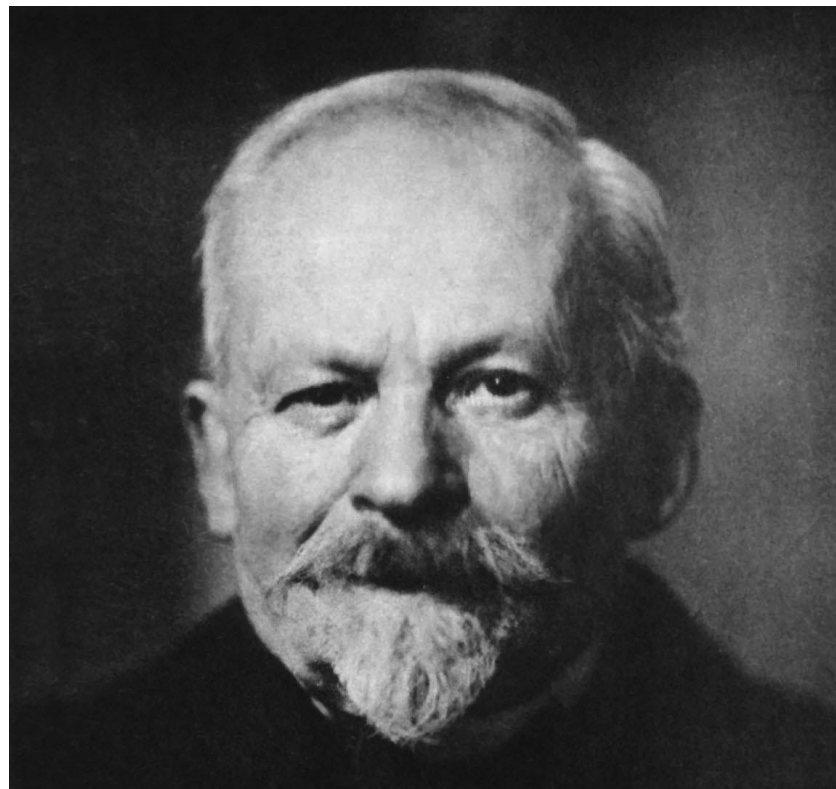
## AVIS DE RECHERCHE

L'association **Sur les Pas de Coué** recherche tous documents, livres, disques ou témoignages qui pourraient venir compléter sa base de données afin de créer, dans les années à venir, un musée ou un institut Coué.

Créée à Villers-lès-Nancy en 2016, l'association a pour but de faire connaître le parcours d'Emile Coué (1857-1926), pharmacien, psychologue et précurseur français des méthodes de développement personnel, d'étudier, partager et réhabiliter les bienfaits de sa méthode.

Des initiations à la méthode Coué, conférences, ateliers et circuit touristique sont proposées par l'association qui invite toute personne intéressée à la rejoindre !

**Infos : 06 95 13 19 54 ou sur [www.sur-les-pas-de-coué.fr](http://www.sur-les-pas-de-coué.fr)**







## ÇA BOUGE À LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS VILLERS VAL !

Bien loin des clichés de vieille bibliothèque poussiéreuse, la **bibliothèque pour tous Villers Val** déménage ! En effet, autour de Michèle Maire, la présidente, une équipe de 15 bénévoles dynamiques s'active et fait vivre la bibliothèque Villers Val telle une armée de fourmis ouvrières !

Membre du réseau **Culture et bibliothèques pour tous** avec les bibliothèques de Clairlieu et du Placieux, la bibliothèque pour tous Villers Val a fêté ses cinquante ans en 2017.

8 000 ouvrages, pour adultes et enfants, constituent le catalogue, sans cesse renouvelé et amendé toutes les 6 semaines des dernières nouveautés : Musso, Coben, Cauwelaert, Foenkinos, Pennac...

74 familles et une cinquantaine d'enfants fréquentent assidûment le lieu. Le prêt des livres (4 max.) est gratuit pour les enfants scolarisés à Villers jusqu'au collège. La carte familiale, au tarif de 12 €, est valable dans toutes les bibliothèques de l'agglomération (et de France). Elle permet d'emprunter 2/3 livres pour une période de 2 semaines, même en vacances !

### C'est nouveau !

Depuis plusieurs mois, la bibliothèque propose régulièrement des rendez-vous à thème pour les enfants : Halloween, Noël, Carnaval... sous forme d'ateliers ludiques, suivis d'un goûter. Il suffit de s'inscrire pour y participer. Les enfants de l'ALSH municipal M<sup>me</sup> de Graffigny y participent d'ailleurs régulièrement durant les vacances scolaires.

### Les projets ?

Outre Le Cercle des lecteurs organisé le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois (et qu'elle souhaite pérenniser), les bénévoles de la bibliothèque envisagent de proposer des soirées poèmes pour adultes ainsi que des soirées musique en partenariat avec les écoles de musique de Villers.

**Plus d'infos : 03 83 90 16 71 ou [bptvillersval@numericable.com](mailto:bptvillersval@numericable.com)**

**[www.cbpt54.com/adresses/val](http://www.cbpt54.com/adresses/val)**

** [Bibliothèque Pour tous de Villers Val](#)**





## LE CHANT DES DÉCIBELS : FÊTES, TONDEUSE ET PERÇEUSE...

Les bruits gênants pour le voisinage par leur intensité et leur durée sont interdits sur tout le territoire de la commune même si des dérogations individuelles ou collectives peuvent être accordées à l'occasion de manifestations commerciales ou fêtes.

Mais chacun, simple particulier ou gérant d'établissement dont l'activité peut troubler le voisinage doit veiller à éviter toute gêne pour le voisinage. Les entrepreneurs, en particulier, doivent prendre toutes mesures pour en diminuer au maximum l'intensité d'émission lorsque leurs engins de chantier bruyants fonctionnent à proximité d'établissements de soins, de haltes-garderies ou d'établissements recevant des personnes âgées.

### **C'est de saison !**

Les travaux bruyants effectués avec tondeuses à gazon, motoculteurs et autres engins ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 à 20 heures
- les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures.

Pour les professionnels, il est demandé de ne pas utiliser d'outils, d'appareils ou d'engins de quelque nature qu'il soit, entre 20h00 et 7h00 du matin (sauf dérogation ou autorisation relevant d'autres réglementations).

## MALIN !

La Métropole du Grand Nancy compte 9 déchetteries. Alors travaux d'été comme entretien des jardins, les déchets, c'est directement dans l'une d'entre elles puisqu'en plus de faire un geste pour l'environnement, vous allégez vos poubelles et donc vos impôts !

Rendez-vous directement sur le site de la Métropole pour connaître les spécificités des objets collectés dans chaque déchetterie, le plan et les infos pour vous y rendre ou encore faire votre demande de carte en ligne !

**[www.grandnancy.eu/vivre-habiter/dechets/dechetteries](http://www.grandnancy.eu/vivre-habiter/dechets/dechetteries)**







## ARRÊT CARDIAQUE À LA FÊTE DU PRINTEMPS

C'est vers 11h05 que Régine, qui se promenait tranquillement à la Fête du Printemps à Villers, a été prise d'une violente douleur dans la poitrine, avant de s'effondrer devant l'Eglise Sainte-Thérèse, inconsciente. Un témoin de la scène, Michel, s'est tout de suite approché pour lui parler et la stimuler. Devant son absence de réaction, il a vérifié sa respiration.

Constatant qu'il n'y en avait plus, il a eu le bon réflexe en appelant aussitôt le 15, pendant qu'un autre témoin débutait un massage cardiaque.

Outre l'envoi des secours conventionnels, le SAMU a déclenché immédiatement un sauveteur volontaire de proximité (SVP) qui, 4 minutes plus tard, s'est présenté sur les lieux, a posé un défibrillateur et a pris le relais pour réaliser des compressions thoraciques.

L'ambulance des sapeurs-pompiers et le véhicule du SMUR sont arrivés peu après et ont médicalisé la victime, qui a pu être sauvée.

Heureusement, tout cela n'était qu'un exercice organisé par l'association **Grand Nancy Défi'b** avec le concours

des secours publics et le soutien de la commune. L'objectif de cette démonstration était non seulement de sensibiliser la population à la nécessité d'intervenir dès les premiers instants en cas d'arrêt cardiaque (on perd 10 % de chances de survie par minute !), mais aussi de recruter de nouveaux SVP.

En effet, si l'équipe villaroise est particulièrement dynamique avec ses 64 sauveteurs bénévoles prêts à intervenir sur appel du SAMU si le cœur de l'un de leurs voisins s'arrête, le secteur du Placieux n'en compte qu'un seul.

Le réseau villarois espère bien étoffer ses troupes, prioritairement dans ce quartier, mais aussi dans les autres, afin d'atteindre la centaine de sauveteurs qui permettrait de sauver en moyenne 4 vies par an à Villers. Pour devenir SVP (spécificité métropolitaine unique en France), il faut en premier lieu participer à une réunion de sensibilisation.

Renseignez-vous sur le site du **Grand Nancy Défi'b** pour connaître les dates et découvrir en amont le rôle essentiel que nous pouvons tous jouer !

**Infos : [www.grandnancydefib.fr](http://www.grandnancydefib.fr)**





## MERCI MADAME VEIL !

Femme de conviction et femme de lettres, Simone Veil s'est éteinte le 30 juin 2017. Depuis, les hommages se sont succédés jusqu'à son entrée au Panthéon le 2 juillet 2018.

La Ville de Villers-lès-Nancy a elle aussi souhaité lui rendre hommage, en baptisant le parvis de l'Hôtel de Ville, espace public symbolique, de son nom.

L'inauguration a eu lieu le 9 mai 2018, journée de l'Europe, réunissant autour de François Werner, son équipe municipale et le conseil municipal d'enfants un public et des officiels venus nombreux.

**« Oui ça n'est pas un parcours ou une trajectoire que nous célébrons aujourd'hui, mais la personne qui a tant fait avancer notre pays, voire l'humanité elle-même. C'est la raison pour laquelle, l'équipe municipale a décidé de ne faire figurer sur la plaque que nous allons dévoiler que le nom de Simone Veil, sans mention de fonctions, qui auraient tant réduit son message... »**

***Vous allez, Madame Veil, j'en suis sûr, beaucoup inspirer des femmes, mais aussi des hommes, dans leurs engagements futurs. C'est pourquoi nous avons voulu, modestement, vous avoir au plus près de nous, à l'Hôtel de Ville de Villers. »***

Vandœuvre-lès-Nancy rendant aussi hommage à cette femme d'exception, les deux villes ont souhaité s'associer à cette occasion. Pour honorer la mémoire de Simone Veil, un projet culturel et éducatif a été développé, articulé autour du livre écrit par Leila Slimani et illustré par Pascal Lemaître : **Simone Veil mon héroïne**. Deux expositions, deux approches et deux hommages, tous reliés par une intervention sur la ligne 10 du réseau Stan (affiches et citations dans le bus, vitrophanies de portraits de Simone Veil) qui traverse les villes ont remporté un réel succès d'estime et de fréquentation tout au long du mois de mai.

Simone Veil et son parcours en cinq thèmes articulaient cette exposition mobile conçue comme une clé d'entrée vers la citoyenneté pour les plus jeunes.

**Si vous souhaitez l'utiliser, contactez le service culture au 03 83 92 32 40.**



# CLAIRLIEU AUX PETITS SOINS DE L'ONF

L'Office national des forêts (ONF) est un acteur majeur de la filière forêt-bois qui œuvre au service 11 millions d'hectares de forêts publiques. Au quotidien, les forestiers veillent à l'entretien, au développement et au renouvellement de ces espaces. Leur gestion permet de concilier trois objectifs indissociables : répondre aux besoins des hommes grâce à la production et à la récolte de bois, préserver l'environnement et accueillir le public. Christophe Colette, directeur de l'agence territoriale de Meurthe-et-Moselle, témoigne des actions menées sur la commune.

*L'ONF est récemment intervenu sur la partie Sud de la bande périmétrale de Clairlieu. Pourquoi ? Avez-vous des projets pour la partie Nord ?*

Si la forêt est un élément environnemental particulièrement apprécié des habitants, elle nécessite toutefois un entretien régulier.

Sur la partie Sud, nous avons enlevé un gros hêtre présentant un risque de chute et avons nettoyé la bande périmétrale avec un gyrobroyeur, engin équipé de chaînes tournant à grande vitesse capable de broyer la végétation. Les débris, laissés sur place, donneront un excellent humus.

Pour la partie Nord, une réflexion est en cours avec les habitants pour créer, au niveau des chemins forestiers, des zones de transition entre l'urbain et le forestier, une zone tampon entre deux espaces à vocation différente.

*La forêt en milieu urbain comme à Villers est-elle un enjeu important pour l'ONF ?*

Une des particularités de la forêt domaniale de Haye (qui enclave Clairlieu) est sa proximité avec la Métropole. Véritable poumon vert de l'agglomération nancéienne, elle nécessite une gestion particulière avec un partenariat fort avec les collectivités locales, Villers-lès-Nancy en particulier.

La récolte de bois est un élément important pour la valorisation du patrimoine forestier. Les revenus qui en découlent permettent aux forestiers de renouveler les peuplements, d'assurer une sécurisation des sites, de mettre en place une gestion de protection du milieu et des vestiges historiques et enfin d'accueillir le grand public dans les espaces forestiers. On appelle cela la gestion multifonctionnelle de la forêt.

*Sur notre territoire, et à l'échelle de la Métropole, quels sont vos lieux de présence et d'action ?*

Sur le territoire villarois, l'interaction entre la commune et l'ONF se retrouve à de nombreux endroits. Il y a, bien entendu, l'espace forestier que nous venons d'évoquer.



*Christophe Colette a été nommé en 2017 directeur de l'agence territoriale de Meurthe-et-Moselle*

Mais l'ONF dispose également de son unique centre de formation national sur Brabois qui jouxte l'hippodrome. De la formation des jeunes forestiers à celle des experts, des personnels tant administratifs que techniques, cet espace permet à nos équipes de faire évoluer leurs compétences dans de nombreux domaines. Installé depuis deux ans, il était auparavant situé sur la commune de Velaine-en-Haye.

L'interaction avec les politiques publiques des collectivités locales voisines, la Métropole du Grand Nancy en particulier, nécessite un travail partenarial régulier entre les élus et les forestiers. Ces échanges, nombreux, ne datent pas d'aujourd'hui et permettent de solutionner les petits problèmes et d'envisager des projets d'envergure. C'est par exemple le cas du projet TIGA (territoires d'innovation de grande ambition) : **Des hommes et des arbres, les racines de demain** initié par la Métropole du Grand Nancy. L'ONF y participe au côté de nombreux partenaires.

Parmi les thèmes proches de notre cœur de métier, il y a la résistance de nos peuplements aux évolutions climatiques, la valorisation des ressources forestières et la promotion des vertus thérapeutiques de la sylviculture.

À Villers-lès-Nancy, riche d'une présence sylvicole dense, la forêt pourra permettre une valorisation innovante des services écosystémiques (puits de carbone, par exemple) et une contribution importante en matière de santé et de bien-être par les jardins et la forêt (sylvothérapie, qualité de l'eau).









---

# BUDGET 2018 DES ACTIONS CONCRÈTES

---

**MALGRÉ UN CONTEXTE  
TOUJOURS AUSSI  
MOROSE, LA VILLE  
POURSUIT L'EFFORT  
ENTREPRIS EN 2014.  
ELLE PARVIENT, CETTE  
ANNÉE ENCORE, À  
DÉPENSER MOINS  
ET MIEUX EN  
GARANTISSANT UN  
HAUT NIVEAU DE  
SERVICE PUBLIC ET À  
NE PAS TOUCHER À LA  
FISCALITÉ.**



## UN BUDGET RAISONNÉ

# LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2018

DES ENGAGEMENTS AVAIENT ÉTÉ PRIS PAR FRANÇOIS WERNER À L'OCCASION DE LA CAMPAGNE MUNICIPALE DE 2014. À 2 ANS DE LA FIN DU MANDAT, ALAIN CHARDON, PREMIER ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES FAIT LE POINT.

### Quel premier bilan pouvons-nous tirer des promesses de campagne ?

Tous les engagements ont été tenus. En premier lieu, le gel des taux communaux. C'est-à-dire que nous n'avons pas augmenté les impôts qui dépendent directement de la ville (la taxe d'habitation et les taxes sur le foncier bâti et non bâti).

Parallèlement, nous nous étions engagés à réaliser un certain nombre d'investissements et, à mi-mandat, ils ont tous été tenus. Ils ne sont pas tous réalisés parce que nous devons faire face parfois à des impératifs techniques qui obligent à différer les travaux.

C'est le cas notamment de la place des Anciens combattants. Sous la place, il y a le caveau de la Roële, nous devons donc prendre un certain nombre de précautions.

### Comment garder une capacité d'investissement avec des recettes en baisse ?

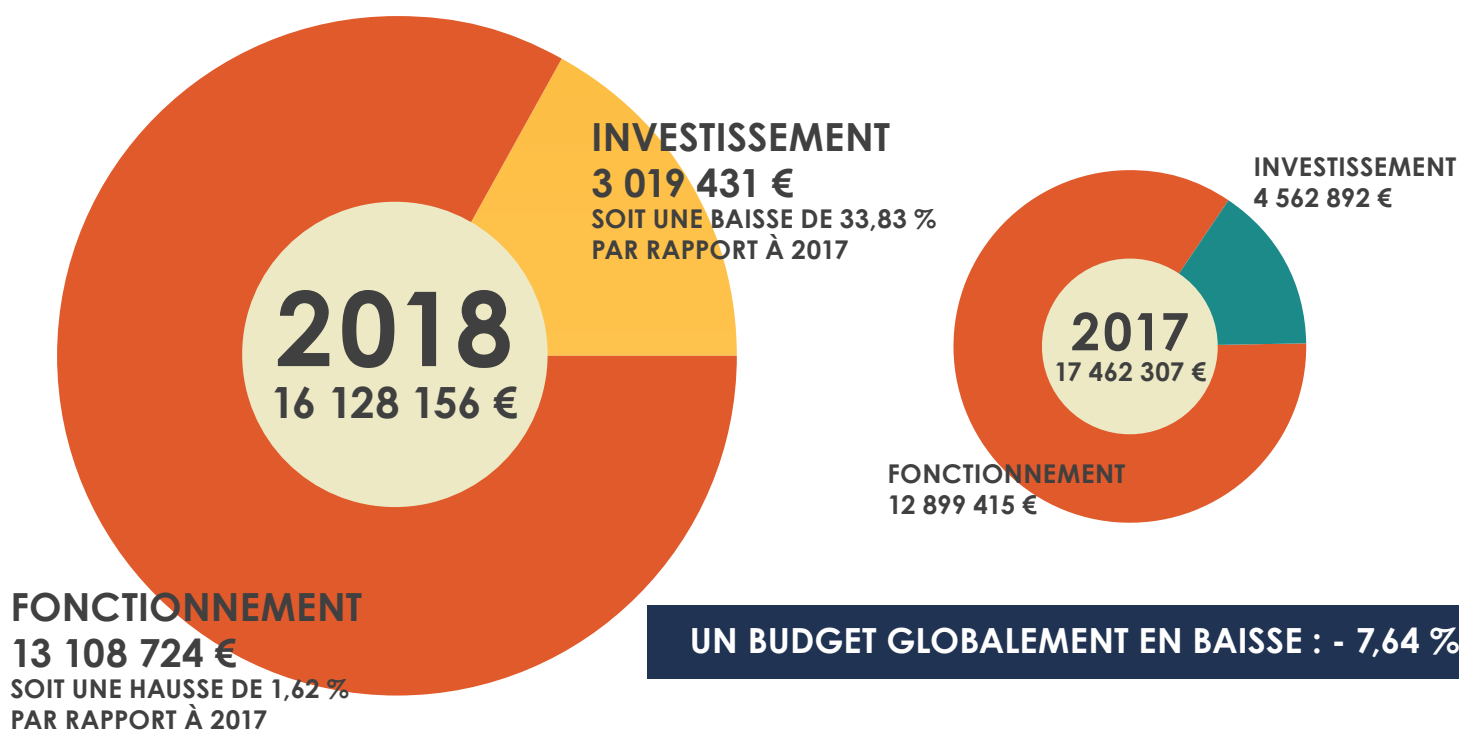
Lorsque nous sommes arrivés en 2014, nous avons environ 2 millions d'euros au titre de la DGF (dotation générale de financement), la dotation de l'État. En 2018, nous sommes à un peu moins d'un million.

Si nous avons dû compenser cette perte par l'impôt, nous aurions dû les augmenter d'à peu

près 25 %. Nous ne l'avons pas fait. Il fallait donc trouver d'autres solutions.

Nous ne pouvons financer l'investissement que de 2 façons : l'excédent de budget de fonctionnement qui est redirigé ou l'emprunt. Il a donc fallu optimiser le budget de fonctionnement pour dégager de nouvelles capacités d'investissement.

**Les dépenses de fonctionnement représentent environ 13 millions d'euros par an sur les 16 de budget global de la municipalité. Lorsque l'on entend « optimisation », on pense donc « austérité ».**





Pas du tout. Nous avons fait appel à l'intelligence de tous, nous avons engagé une vraie réflexion commune et je tiens ici, à rendre grâce à tout le monde.

Nous nous sommes simplement interrogés, par exemple, sur la mutualisation des tâches. En informatique, nous nous sommes associés avec d'autres communes et la Métropole pour obtenir de meilleures conditions. Est-ce que lors d'un départ à la retraite, le travail de cette personne peut être redistribué ?

Est-ce que nous pouvons redéployer les services pour éventuellement se défaire du

bâtiment de la mairie annexe qui coûte cher en loyer et en entretien ?

Nous avons également hiérarchisé les dépenses, étalé les coûts de certains travaux. Chaque dépense a été rationalisée.

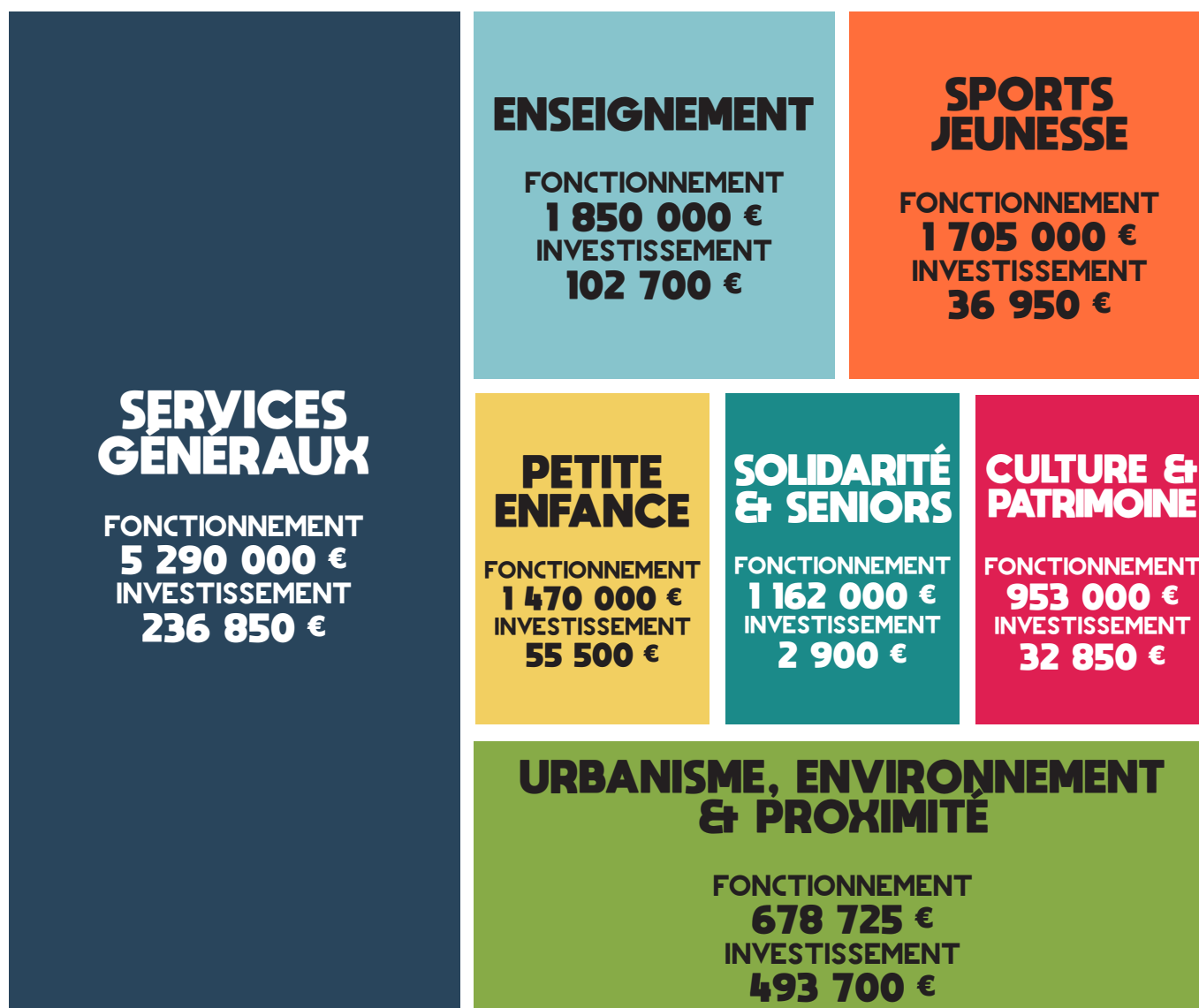
### Quels sont les projets pour 2018 ?

Il y a d'abord l'acquisition et la réfection totale du foyer résidence Paul Adam pour les personnes âgées. Cela représente un investissement de 2,7 millions d'euros. Mais je peux également citer la maison de santé à Clairlieu, la place des Anciens combattants, actuellement en

cours de rénovation, ou le terrain synthétique multisports.

### Comment s'annonce la fin de mandat ?

Nous avons quelques inquiétudes concernant la suppression de la taxe d'habitation. Cela représente 2,5 millions d'euros pour 2018 et, si elle sera complètement compensée cette année, nous n'avons aucune visibilité sur les prochaines. Il y a quelques années, la taxe professionnelle avait été supprimée. Elle a été compensée intégralement la première année, mais seulement la première année...





## UN BUDGET RAISONNÉ

# PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

**Make our planet great again.** Ce ne sont pas que des mots. Les politiques de développement durable et de protection de l'environnement impactent tout un chacun jusque dans sa vie quotidienne. Un véritable leitmotiv pour Villers-lès-Nancy qui s'est lancé dans de nombreux projets ces dernières années. Une nouvelle politique de gestion des espaces verts a été mise en place avec le fleurissement de la ville grâce à des plantes vivaces, la mise en œuvre du paillage qui permet une économie d'eau et de personnel, ou bien encore le fauchage tardif qui favorise la biodiversité.

Cela passe également par le développement du projet MOTE, cet îlot de compostage partagé qui a d'ores et déjà été implanté sur la place Jeannon l'Arbalétrier. Une quarantaine de foyers vient y déposer ses déchets de cuisine. L'objectif est de valoriser ces déchets pour les espaces verts de la commune, mais également pour la population qui souhaiterait profiter de ce compost. Un troisième îlot de ce type sera prochainement implanté à Clairlieu mais le site précis n'est, pour l'heure, pas défini.



Séance de transvasement avec les habitants à l'îlot MOTE, place Jeannon l'Arbalétrier



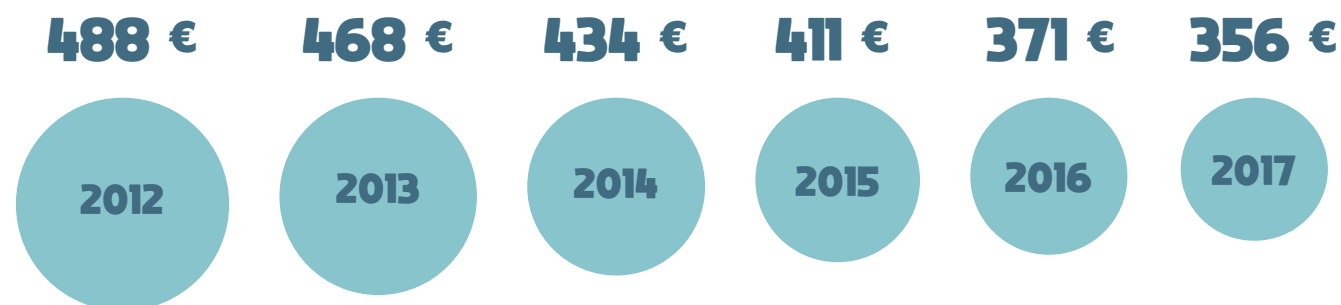
Découvrir comment nous vivons notre environnement, observer ou partager idées, astuces et plantes, c'est le principe de la fête de la nature.

La Ville est également à la manœuvre, en partenariat avec 6 associations qui interviennent sur le territoire, de la fête de la nature dont la 4<sup>ème</sup> édition a remporté un beau succès de fréquentation et d'estime.

Entre conférences, ateliers, visites et autres animations festives, elle a notamment été l'occasion de rencontrer le président et le secrétaire de l'association « Shift Project » au travers d'une conférence sur la décarbonisation de l'Europe qui propose, entre autre, la fermeture de toutes les centrales à charbon ou la division par 2 du nombre de véhicules particuliers en ville et autour des villes.

Depuis un peu plus de 2 ans, un comité de réflexion a en outre été créé avec cinq autres communes (Laxou, Maxéville, Vandœuvre-lès-Nancy, Houdemont et Ludres) pour se pencher sur la problématique des espaces verts. Ce comité est à l'origine de l'opération de nettoyage de la forêt de Haye qui a eu lieu en mars 2017 : une opération qui devrait se renouveler d'ici à la fin de l'année.

## ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT





## UN BUDGET RAISONNÉ

La bataille du développement durable doit toutefois se mener sur tous les fronts. Avec de grands projets comme la décarbonisation de l'économie, et de l'industrie en particulier, mais également avec des projets plus locaux, plus quotidiens. Le projet Organéo a été lancé à l'école élémentaire Camus. Il s'agit du compostage des restes alimentaires végétaux du restaurant scolaire. Concrètement, les élèves trient leurs déchets à la fin du repas. L'opération a donc plusieurs vertus : celle de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à la nécessité de trier ses déchets, et donc, par ricochet, les parents, mais également une diminution des déchets à traiter.



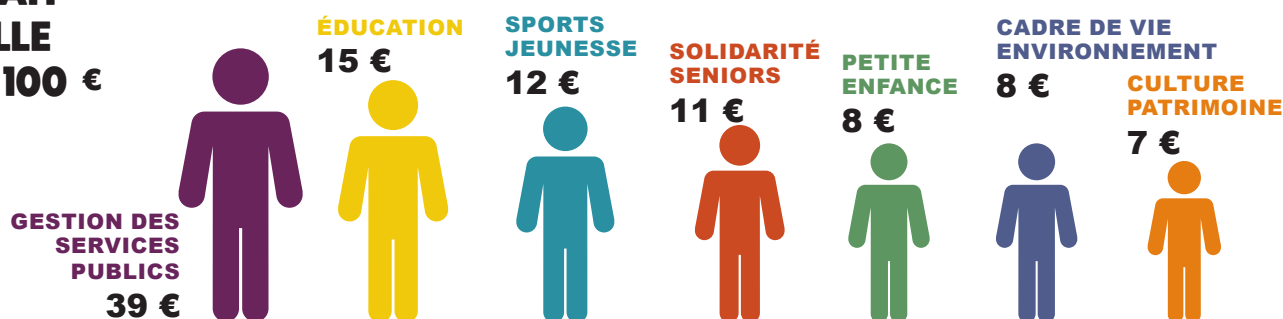
*Le compostage avec Organéo, c'est dès le plus jeune âge donner les clés de compréhension en faveur de l'environnement et les outils pour les faire vivre.*

Cela représente chaque jour un seau de 8 à 12 litres de déchets valorisés. Le compost ainsi obtenu servira par la suite dans le jardin pédagogique de l'établissement. L'objectif est de pouvoir généraliser ce dispositif aux autres restaurants scolaires à moyen terme.



Réfléchir environnement et patrimoine, c'est ce que le service des espaces verts a conjugué devant le château Madame de Graffigny, renforçant ainsi une belle perspective pour un coût modique et un effet « Waouh ! » (4 000 € pots et plantes). canna et lantana, pour les points hauts, ipomée et surfinia pour les retombantes, ces plantes annuelles ne sont pas vouées à rester en place. Effectivement, le service des espaces verts réfléchit déjà à l'hiver avec des successions au fil des saisons pour animer la perspective. En revanche, ce qui est sûr, c'est que 1 000 crocus viendront accueillir le prochain printemps dans la bande centrale !

### QUE FAIT LA VILLE AVEC 100 €





## UN BUDGET RAISONNÉ

# SAUVER LE PATRIMOINE, MISER SUR L'INNOVATION



Le 8 mars 2018, Hervé Lutz, délégué au développement régional du groupe La Poste Grand Est a remis officiellement les timbres collector à messieurs André Rossinot, en sa qualité de président de la fondation Lotharingie, et Denis Grandjean, délégué régional de Lorraine de la Fondation du patrimoine qui en ont fait don à Villers-lès-Nancy. François Werner a choisi de les vendre au bénéfice du projet de rénovation du château.

Le mécénat pour la rénovation du premier étage du château Madame de Graffigny, c'est un peu le dossier au long cours que chaque petite pierre apportée à l'édifice vient soutenir.

Il y a les « gros » mécènes, emportés par la **fondation Lotharingie** sur les projets qu'elle défend : ainsi, la société **Batigère** a déjà fléché 10 000 € en faveur de votre château. Et ça, c'est une bonne nouvelle !

Mais comme tout le monde ne peut pas agir à la hauteur de cette somme, d'autres trouvent

des astuces. C'est le cas de l'association **Costumes et traditions en Lorraine** dont l'active présidente, **Suzette Mangin**, a fait connaître son souhait de ne pas recevoir de subvention cette année, en faveur de l'opération de mécénat.

Pour l'association, dont l'objectif est de créer des liens inter-générationnels et inter-milieux socio-culturels à travers la découverte du patrimoine lorrain, la conservation du château de Madame de Graffigny entraine pleinement dans l'objectif. Lors des différentes sorties

« découverte du patrimoine lorrain » qu'elle organise, la rencontre de bénévoles passionnés et heureux de transmettre leur connaissance sur les différents monuments, édifices ou industries la conforte dans la défense du patrimoine culturel.

C'est pourquoi le conseil d'administration de Costumes et traditions en Lorraine a décidé que la subvention municipale serait plus utile aux travaux relatifs au château de M<sup>me</sup> de Graffigny. Une seconde bonne nouvelle !



## UN BUDGET RAISONNÉ

## MADAME SE (DÉ)MARQUE !

L'oeuvre de Françoise de Graffigny (1695-1758) est reconnue en Europe et outre-Atlantique. Depuis 1985, sa correspondance est éditée en 15 volumes publiés par la **Voltaire Foundation** de Toronto. Clin d'oeil à cette spécificité, le groupe **La Poste** participe lui aussi à l'opération de mécénat. En éditant une série limitée de timbres (planches et livrets collector) pour la Ville de Villers-lès-Nancy, c'est une nouvelle forme de financement qui s'offre au projet. Troisième bonne nouvelle !

Du coup, Madame de Graffigny se fait « marque » pour la bonne cause. Son image et son château se déclinent en parapluie, mug, carnet, tablier... que chacun peut collectionner ou partager dès le début du mois de juillet 2018 ! Disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville et à la galerie Madame de Graffigny, les bénéfices de cette série d'objets dérivés sont destinés à participer au financement des travaux. Et ça, c'est la quatrième bonne nouvelle !

À découvrir sur :  
[www.villerslesnancy.fr](http://www.villerslesnancy.fr)



## LE MÉCÉNAT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Les donateurs peuvent participer en ligne sur :  
[www.fondation-patrimoine.org/les-projets/restauration-du-chateau-de-madame-de-graffigny](http://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/restauration-du-chateau-de-madame-de-graffigny) ou envoyer un chèque à la Fondation du patrimoine accompagné du coupon figurant sur le dépliant de l'opération.

Les dons en provenance des particuliers, comme des entreprises, bénéficient des déductions fiscales autorisées par la loi :

- 66 % du don pour l'impôt sur le revenu
- 75 % du don pour l'impôt sur la fortune
- 60 % du don pour l'impôt sur les sociétés pour les entreprises

La présente souscription ouverte par la Fondation Lotharingie est appuyée, pour sa mise en oeuvre, par la délégation Lorraine de la Fondation du patrimoine qui recueillera et centralisera les dons.

## ET SI VOULEZ TOUT, TOUT DE SUITE ?

Rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou à la galerie Madame de Graffigny pour offrir ou vous offrir un souvenir de Madame.

Attention ! Cet achat n'est pas soumis déduction fiscale !





## UN BUDGET À ÉCHELLE HUMAINE

# LE BONHEUR EST DANS L'ASSIETTE

**LE CONTRAT AVEC API QUI FOURNISSAIT LES CANTINES DEPUIS 4 ANS PRENAIT FIN LE 31 MARS 2018. UNE CONCERTATION A DONC ÉTÉ LANCÉE DÈS JANVIER 2017 AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS.**

Des réunions ont été organisées notamment avec les parents d'élèves et les équipes d'encadrement, pour définir les critères de choix et le cahier des charges. Le critère qualité qui ne comptait que pour 45 % dans la note finale a été augmenté à 55 %. Evolution inverse pour le critère prix. L'obligation d'un menu bio élaboré avec des produits locaux a été maintenue mais pas la notion de circuit court. Une notion à l'intérêt plus que relatif. Le circuit court désigne uniquement un

faible nombre d'intermédiaires. Si vous achetez de l'agneau directement à l'éleveur en Nouvelle-Zélande, c'est un circuit court. La notion de « local » a donc été préférée. Des réunions se sont tenues avec des associations de producteurs lorrains. Sodexo est désormais à la manœuvre depuis début avril et les premiers retours sont positifs. Tant de la part des enfants, que des parents et des personnels encadrants. Les personnes âgées ne

sont pas en reste. Celles qui bénéficiaient du portage de repas à domicile approuvent également ce changement. Le menu unique du précédent prestataire a été remplacé par le choix entre 2 repas différents. Une commission restauration se réunira 2 ou 3 fois par an avec les représentants de parents d'élèves et les personnels pour évaluer la prestation. Le contrat qui lie Sodexo à la commune est en effet de 4 ans dénonçable chaque année à la date anniversaire.



**Hugo ne rencontre pas de problème au restaurant scolaire, bien au contraire ! Alors si le changement de prestataire ne modifie pas son appétit féroce, il fait part toutefois d'une envie en totale adéquation avec son âge : des frites ! Parce que celles du précédent prestataire n'étaient vraiment pas à son goût ni à celui des copains, le nouveau est attendu de pied ferme !**

**Pour son papa en revanche, il y a un changement bien pratique : l'application SoHappy proposée par Sodexo. En créant son compte parent, il connaît les menus de Hugo, peut poser des questions sur l'origine des produits, reçoit des conseils santé / bien-être et des idées recettes. SoHappy, c'est l'application famille qui simplifie la vie des parents !**

**Plus d'infos sur [www.so-happy.fr](http://www.so-happy.fr)**



## UN BUDGET À ÉCHELLE HUMAINE



L'action CV numérique : tous acteurs !

## LE CV NUMÉRIQUE, EN MIEUX !

Le CV numérique, on connaît. Par numérique, on entend dématérialisé et dans 98 % des cas, c'est ce que nous transmettons en postulant à des offres d'emploi. La Ville et le CCAS, en partenariat avec la MJC Jean Savine, ont voulu aller plus loin en proposant à un groupe de 5 demandeurs d'emploi de personnaliser leur CV au travers d'une vidéo.

Pour cela, 3 intervenants professionnels ont encadré différents ateliers.

Tout d'abord Gétan Klein qui a proposé 4 ½ journées autour d'exercices liés au théâtre d'improvisation : lâcher prise, spontanéité verbale, paralangage, expression corporelle... Un travail de préparation nécessaire pour assumer le passage devant une caméra.

Ensuite, la mission locale de Villers, rattachée au CCAS, a proposé une journée de préparation autour de la présentation du parcours professionnel

en appuyant l'argumentaire sur les points essentiels pouvant intéresser les potentiels employeurs. Enfin, Johann Marin Thierry a consacré 3 ½ journées à filmer les participants en vue de la réalisation du CV vidéo de chacun.

Si la finalité « atout pratique » du projet est indéniable, l'intérêt de l'action réside aussi dans la manière dont elle s'est construite.

En créant une dynamique de groupe autour d'un projet commun, en offrant des clés pour permettre le lâcher prise par l'improvisation, en améliorant l'expression verbale, en travaillant l'image de soi, en accompagnant à la présentation orale d'un parcours professionnel à partir d'un fil conducteur, ces 5 demandeurs d'emploi, la Ville, le CCAS et la MJC Jean Savine ont sans aucun doute écrit une belle histoire.

La vidéo permet d'aller à l'essentiel. Elle est suffisamment vivante pour requérir toute l'attention d'un employeur et se partage rapidement sur les réseaux sociaux et autres plateformes communautaires. Souhaitons-leur qu'en ayant valorisé leur candidature à travers ce support ils suscitent bien vite l'intérêt et la curiosité des employeurs !



## UN BUDGET STIMULANT

# BOUGER ET DÉCOUVRIR, C'EST S'ÉPANOUIR !

PRATIQUE SPORTIVE OU CULTURELLE, À VILLERS, GRÂCE AUX ASSOCIATIONS ET AU SOUTIEN DE LA VILLE, PLACE À LA DIVERSITÉ !

## LA CULTURE TOUS AZIMUTS

Il y a quelques années, une opération avait été lancée sur le thème de l'opéra avec ce slogan : « L'opéra, même pas peur ». Un slogan qui pourrait être généralisé en : « La culture, même pas peur », tant le tissu associatif villarois est incroyablement riche, dense et actif. Un tissu irrigué par la mairie notamment au travers de subventions, d'accompagnements de projets ou de mises à disposition de locaux.

Les subventions directes représentent à elles seules plus de 370 000 euros répartis en une vingtaine d'associations. De l'**amicale de Villers Centre** à la Chorale **Chante la vie** en passant par la **Bibliothèque pour tous**. Cinq ont même signé des conventions pluriannuelles avec la mairie. Un véritable partenariat avec des moyens importants alloués par la commune, en échange d'objectifs clairs quant au rayonnement de la ville, au développement du lien intergénérationnel et du vivre ensemble. Le **Comité des fêtes** organise par exemple chaque année la fête des vendanges qui draine chaque année des visiteurs de Villers mais bien au-delà, de la métropole du Grand Nancy voire des départements voisins. L'**AMCF** propose différentes activités de loisirs, des galas de danse, des braderies ou bien encore la Foire aux pommes en octobre et la Fête du printemps au mois d'avril. Citons également l'association **Loisirs et culture** qui est à la manœuvre au caveau de la Roële notamment, l'**APM** qui propose des cours de musique ou bien enfin l'association **Clairlieu animation** à la MJC Jean Savine qui fêtait d'ailleurs son quarantième anniversaire en juin.

La Ville s'investit par ailleurs dans des partenariats plus ponctuels. Des collaborations qui vont du simple soutien logistique, comme pour le **Salon des auteurs lorrains** piloté par l'ADILL (association de défense et illustration des littératures en Lorraine), au co-pilotage comme avec le **Centre chorégraphique national, le Ballet de Lorraine**. La programmation est alors plus complète avec des expositions de photos, des master class et des spectacles. Toute la troupe du Ballet s'est

produite sur la scène des Écraignes à l'occasion des 50 ans du CCN. Cela permet également de mettre en place une véritable médiation culturelle en amont des événements avec l'opportunité d'impliquer les scolaires par exemple en organisant des ateliers dans les écoles. L'objectif de tous ces partenariats est d'ouvrir la culture au plus grand nombre, casser les plafonds de verre, créer des passerelles entre les Arts.

C'était encore le cas en ce **mois de l'Opéra**. Un double partenariat a été établi avec l'**Opéra national de Lorraine** et le **club mécène Nancy Opéra Passion**. De nombreuses animations sont proposées pour faire découvrir les différentes phases de création d'un opéra, de l'explication de texte à la visite de l'opéra, notamment les coulisses.

Les collaborations avec la **Biennale de l'image** ou les festivals **Vand'Influence** et **Vand'jazz** à Vandoeuvre, participent de la même dynamique, de la même volonté d'ouverture du plus grand nombre à la culture, quelle qu'elle soit.



Les 40 ans de Clairlieu  
animation : un week-end  
de magie pour tous



En juin, la fête du sport, c'est la communion des associations sportives, du comité des fêtes et des services de la Ville au profit des élèves villarois pour déborder d'énergie et faire naître des envies.



## MENS SANA IN CORPORE SANO

Une expression latine ô combien d'actualité aujourd'hui à Villers-lès-Nancy. La commune ne compte pas moins de 22 associations sportives, du VTT au football en passant par le karaté, le handball ou le rugby. 22 clubs pour 18 disciplines qui totalisent 3 822 licenciés dont 52 % de Villarois. Cela représente donc plus de 13 % des habitants mais au-delà, ça signifie que nos voisins viennent profiter des installations de qualité de la commune.

Et c'est bien là l'ambition de l'équipe municipale qui octroie chaque année un budget important au service des sports. Les subventions indirectes, les mises à disposition des équipements, ont été valorisées à 560 000 euros pour l'année 2017 pour l'ensemble des clubs. Une somme qui s'ajoute aux subventions directes, 185 000 euros l'an dernier, aux travaux de maintenance et de remise en état chaque été, environ 30 000 euros ; aux aides logistiques pour les manifestations sportives ou bien encore aux prêts de mini bus pour les clubs lors de rencontres à l'extérieur.

Un confort de fonctionnement qui permet aux clubs de se développer notamment via la formation dès le plus jeune âge. Villers est devenu depuis quelques années une véritable pépinière de jeunes talents du sport dans nombres de disciplines.

Le **Cos Villers foot U17** a évolué cette saison au niveau national et l'équipe est maintenue pour l'an prochain. Toutes les équipes du club évoluent, chacune, à leur plus haut niveau régional. Son président **René Girardin** réussit à fédérer les énergies des dirigeants et des équipes mais également des nombreux bénévoles qui font vivre le club.

Un dynamisme que l'on constate également au **Villers handball** dont le président **Serge Bussutil**, a accompagné l'équipe qui évoluait en Nationale 3 et qui, après 19 victoires consécutives, va être promue en Nationale 2. Le club est même sacré champion de France de Nationale 3. Un parcours exceptionnel emmené par l'entraîneur **David Motyka** qui partira malheureusement pour d'autres aventures la saison prochaine. Le **VTT Fun club**, le plus gros club de la région Grand Est, s'est beaucoup fait remarquer cette saison avec **Coline Clazure** qui excelle dans 2 disciplines : le cross-country eliminator et le cross-country olympique.

Le **Cos Villers Rugby** n'est pas en reste non plus, puisque l'équipe première a été promue au plus haut niveau régional cette saison. Un club qui pourra prochainement profiter d'un tout nouveau terrain synthétique. Un terrain multi sports, foot et rugby, le seul de ce type en Lorraine, qui permettra aux différentes équipes de s'entraîner plus sereinement tout au long de l'année. Cette installation représente un investissement de 680 000 euros, terrain et éclairage.



## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

# ACCUEIL PETITE ENFANCE, DU NOUVEAU À L'AUTOMNE !

**A L'HEURE OÙ LE REBOND DÉMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE NÉCESSITE D'ANTICIPER LES BESOINS ACTUELS ET FUTURS, COMMENT REDESSINER LA POLITIQUE PETITE ENFANCE DE LA VILLE AFIN DE LA RENDRE ACCESSIBLE À TOUTES LES FAMILLES, PLUS ÉQUITABLE, DAVANTAGE SOUCIEUSE DES FAMILLES EN DIFFICULTÉ ET PLUS DYNAMIQUE POUR PERMETTRE LA RENCONTRE ENTRE LE BESOIN DE GARDE ET L'OFFRE D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS ?**

Une nouvelle organisation pour l'accueil des jeunes enfants verra le jour à l'automne 2018. Un relais d'assistants maternels se construit pour centraliser l'ensemble de l'offre de garde des 85 assistantes maternelles agréées à ce jour sur Villers, celle des structures municipales et des partenaires.

Ce RAM permettra donc de promouvoir un dispositif plus complet, avec un maillage plus pertinent du territoire.

## UN RAM, 3 FONCTIONS

D'abord, l'information des parents. Ils y trouveront toutes les infos utiles sur tous les modes de gardes proposés sur la ville, dans les structures partenaires, éventuellement à

domicile, selon leurs attentes... Quels sont les agréments présents sur la commune ? Quelles sont les amplitudes horaires possibles ? Quelle assistante maternelle a une disponibilité dans un délai très court ? Etc...

La deuxième mission est la gestion et l'animation du réseau d'assistantes maternelles indépendantes. Concrètement, les recevoir, organiser des animations, les orienter vers la formation professionnelle et leur apporter une aide administrative complète.

C'est également proposer, avec elles, et de manière régulière, des activités éducatives aux enfants qu'elles accueillent.

Elles seront, de fait, moins isolées.

**UN RAM À HAUT NIVEAU DE SERVICES, C'EST PLUS D'ÉQUITÉ, PLUS DE QUALITÉ ET 100% D'ACCÈS.**

## LE RAM

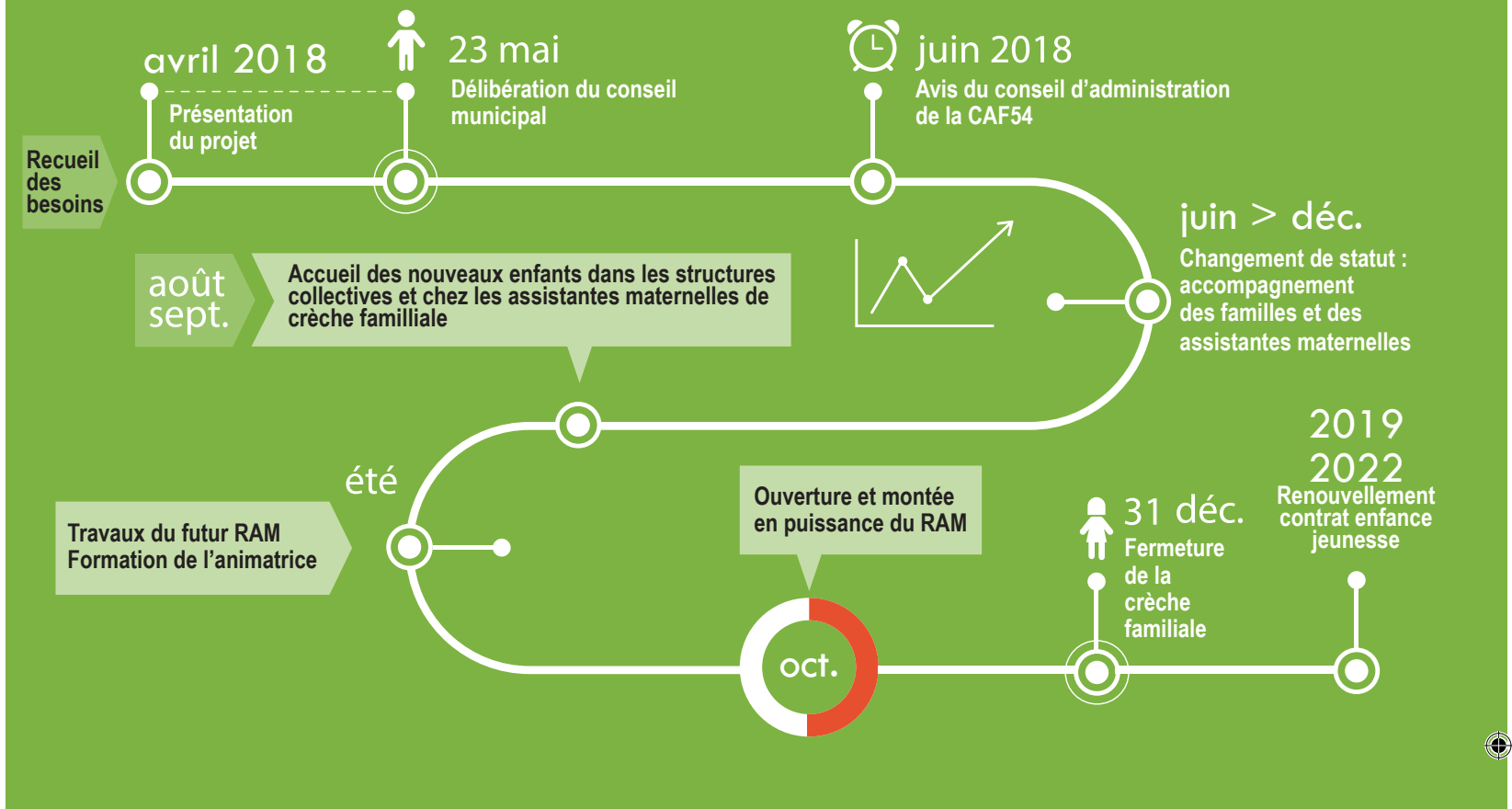
- LIEU RESSOURCES : INFORMER LES PARENTS SUR L'ENSEMBLE DES MODES D'ACCUEIL
- ACCOMPAGNER LES RELATIONS ENTRE PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES
- INFORMER SUR LES MÉTIERS
- OFFRIR UN CADRE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

## LE RAM +

- UNE COORDINATION DE L'OFFRE PETITE ENFANCE
- UNE PRÉSENCE SUR CHAQUE QUARTIER
- UN RENFORCEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS LOCAUX
- DES SOLUTIONS EN FAVEUR DE L'ENTRAIDE ET DU DÉPANNAGE
- DES ACTIONS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ
- L'APPUI DE PROFESSIONNELS DANS L'ANALYSE DES PRATIQUES



## LE RAM : TRANSITION & ACCOMPAGNEMENT



La troisième mission est d'être un lieu « ressource » pour tous et notamment pour la Caisse d'allocations familiales qui peut ainsi, avec la commune et le service de PMI, observer ce qui se passe sur le terrain.

Ainsi, la commune pourra ensuite, régulièrement, anticiper les besoins et adapter son offre.

Cette création du RAM s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation globale du service d'accueil petite enfance.

Elle aura pour conséquence la fermeture de la crèche familiale au 31 décembre. Force est de constater que la demande des parents pour une place en crèche familiale diminue chaque année.

En 2016 et 2017, ce mode d'accueil ne représente que 5 à 6 % des premiers vœux exprimés par les familles.

Plus globalement, l'ambition de la Ville est ainsi, par le biais du RAM, de valoriser le métier d'assistant maternel, de redonner un élan au mode d'accueil familial chez une assistante maternelle, car il présente de nombreuses qualités pour l'épanouissement et le développement des enfants.

In fine, il s'agit de pouvoir recevoir 100 % des demandes qui lui seront formulées, dans toute leur diversité, y compris avec des horaires décalés par exemple, et de coordonner la réponse de l'offre d'accueil, toute aussi riche et diversifiée.

Villers a en outre enregistré un pic de naissances : +25 % en 2017 par rapport à l'année précédente. C'est donc la bonne période pour se lancer dans ce changement d'organisation. Un changement qui aura toutefois des conséquences non négligeables

pour les assistantes maternelles de la crèche familiale.

D'un statut de salariées en CDI, elles vont devoir se déclarer en indépendantes, avec toute la complexité.

Pour anticiper cette phase de transformation du statut, familles et assistantes maternelles se voient proposer un accompagnement personnalisé par la Ville : formalités liées au statut de parent-employeur, aide à l'estimation du tarif d'accueil le plus adapté, ateliers spécifiques et groupes de travail proposés aux assistantes maternelles, orientation de nouvelles familles vers les assistantes maternelles lorsque les anciens contrats se terminent, prise en compte des besoins de formation propres à chacune, autant de mesures que nécessaire pour un passage réussi d'un statut à un autre.



## JUILLET &gt; AOÛT, L'AGENDA

## JUILLET



## JUSQU'AU 12 AOÛT

**Retour(s)** exposition d'**Eric Kaiser**  
Galerie M<sup>me</sup> de Graffigny - rue Albert 1<sup>er</sup>  
Entrée libre du mercredi au samedi de 14h à 18h30 et le dimanche de 14h à 18h  
**Infos : 03 83 92 32 40**

## TOUT JUILLET



**Accueil collectif pour les 4/10 ans**  
MJC Jean Savine  
**Infos et inscriptions :**  
**mjcsavine@gmail.com 03 83 28 44 19**

**Programme Sport estival** (parcours forme au parc de M<sup>me</sup> de Graffigny, plateau de Brabois et parc de Brabois) et autres activités proposé par **Maïcoach**  
**Infos et réservation : 06 67 45 04 96**  
**www.maicoach.fr** ou **maite.valdenaire@hotmail.fr**



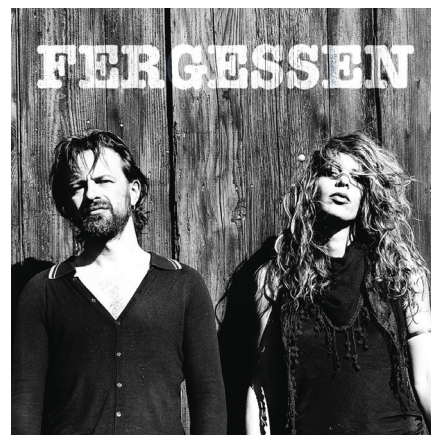
**VEN 6**  
Sortie organisée par l'**association villaroise du Placieux** pour le son et lumières **Des flammes à la lumière** à Verdun  
**Infos et réservations : M. Wallerich**  
**03 83 90 26 88 ou 06 18 39 02 97**

**SAM 7**  
**Repas dansant** proposé par l'**association AGUÉS**  
20h - Centre Les Ecraignes  
Tarifs : 25 € adultes / 10 € enfants  
**Infos et réservations : 06 62 08 08 69**  
ou **association.agues@gmail.com**

**DU LUN 9 AU MAR 31**  
**Accueil collectif pour les 3/13 ans**  
Ruche de Clairlieu - Rue de la Sance  
**Infos et inscriptions :**  
**www.ruchedeclairlieu.fr**



**VEND 13**  
**Match amical ASNL Nancy/Troyes**  
18h - Stade Roger Bambuch  
**Infos : www.asnl.net**



**VEND 13**  
**Concerts de la fête nationale**  
21h30 - **Tiphaine Wary** (chanson pop)  
22h30 - **Feu d'artifice**  
23h - **Fergessen** (concert folk) jusqu'à 0h30  
Cour de l'école du Château - rue Albert 1<sup>er</sup>  
**Infos : 03 83 92 32 40**

## DU LUN 16 AU VEN 20

**Le potager en folie** : stage d'1 semaine  
Jardin botanique Jean-Marie Pelt  
9h30 > 11h30  
Réservé aux 7 > 10 ans / 25 €  
Réservation obligatoire - Nombre de places limité  
**Infos : 03 83 41 47 47**

LUN 23 & MAR 24 ou  
JEU 26 & VEN 27

**L'herbier des fleurs** : atelier en 2 après-midi pour les enfants  
Jardin botanique Jean-Marie Pelt  
14h30 > 16h30  
Réservé aux 10 > 13 ans / 10 € les 2 séances - Réservation obligatoire - Nombre de places limité  
**Infos : 03 83 41 47 47**



**VEND 27**  
**L'héritage de Bach**, concert d'**Olivier Périn**, orgue proposé par **Nancyphonies**  
18h30 - Eglise Saint-Fiacre - Gratuit  
Réservation conseillée.  
**Infos : www.nancyphonies.com**

## AOÛT

**DU MER 1<sup>er</sup> AU VEN 24**  
**Accueil collectif pour les 3/13 ans**  
Ruche de Clairlieu - Rue de la Sance  
**Infos et inscriptions :**  
**www.ruchedeclairlieu.fr**

**VEND 3**  
**Un soir, une commune** : visite du parc et du château M<sup>me</sup> de Graffigny, de l'église Saint-Fiacre incluant un mini-concert d'orgue, du caveau de la Roële.  
19h30 - Durée : 1h30/2h - Tarif 5 €  
Réservation préalable des billets obligatoire auprès de l'office de tourisme à Nancy.  
**Infos : www.nancy-tourisme.fr/sejourner/nos-visites/un-soir-une-commune**

## SEPTEMBRE

**MAR 4**  
**Collecte de sang** par l'Établissement français du sang de Lorraine Champagne  
16h > 19h30 - MJC Jean Savine  
**Infos : 03 83 44 62 62**

**DU VEN 7 AU DIM 9**  
**63<sup>e</sup> fête des Vendanges** organisée par le **comité des fêtes** - Parc M<sup>me</sup> de Graffigny  
**Programme et infos sur**  
**www.villerslesnancy.fr**





# FÊTE DES VENDANGES

**07 > 09**  
**SEPT. 2018**

**SHOW DES  
ANNÉES 2000**  
HOUCINE • NEW L5  
EVE ANGELI • • • •

**DÉMO • EXPO • ANIMATION**

**PARADE NUPTIALE**  
PAR LES COMÉDIENS DE LA ROËLE

**ENTRÉE LIBRE - NAVETTES GRATUITES PARC M<sup>ME</sup> DE GRAFFIGNY**

## VILLERS-LÈS-NANCY



VILLERS  
lès  
NANCY





**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES





Boire environ  
1,5L d'eau  
par jour



Passer  
du temps dans  
un endroit frais

**MOUILLER SON CORPS  
ET SE VENTILER**





Manger  
en quantité  
suffisante



Donner  
des nouvelles  
à ses proches

### EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



### PLAN DE PRÉVENTION CANICULE 2018

Chaque année, afin de parer aux risques d'un éventuel épisode caniculaire, la Ville de Villers-lès-Nancy élabore un plan de prévention à destination des personnes âgées, fragilisées et /ou handicapées.

À cet effet, un **registre canicule** (remis à jour tous les ans) recense les personnes déjà inscrites. Un courrier a été envoyé à toutes les personnes pouvant bénéficier de ce plan de prévention.

La Ville met aussi à disposition du public, de 14 à 18 heures, week-end compris, des espaces climatisés dans les résidences autonomie Paul Adam (1 rue Jean Giraudoux) et Le Clairlieu (avenue Paul Muller).

En outre, une campagne d'affichage est réalisée pour inviter de nouvelles personnes à s'inscrire afin d'être aidées en cas de canicule. Ainsi, lorsque le préfet décide de déclencher le **plan départemental de gestion d'une canicule**, les services municipaux peuvent contacter les personnes inscrites, s'assurer de leur état de santé, et leur apporter, le cas échéant, une aide adaptée.

**Pour plus d'infos, contactez le pôle sénior au 03 83 92 12 18**

## VOTRE VOISIN NE REÇOIT PAS VILLERS NOUVELLES ?

Plusieurs explications sont possibles :

Il a choisi de participer à la réduction des déchets en apposant un autocollant Stop pub ou il habite dans une résidence fermée dans laquelle les boîtes à lettres ne sont pas accessibles par les distributeurs depuis l'extérieur.

Il peut le signaler au service communication de la mairie, en indiquant ses nom, prénom, adresse et téléphone par mail à :

**communication@villerslesnancy.fr**  
ou par courrier :  
Mairie de Villers-lès-Nancy,  
service communication,  
boulevard des Aiguillettes,  
54600 Villers-lès-Nancy.

RETROUVEZ L'AGENDA DES SORTIES SUR  
**WWW.VILLERSLESNANCY.FR**

**FAITES PASSER L'INFO !**

**ANNONCEZ VOS  
MANIFESTATIONS  
D'AUTOMNE 2018 !  
ENVOYEZ-NOUS  
VOS INFORMATIONS  
AVANT LE  
26 AOÛT  
2018**

Mairie de Villers-lès-Nancy  
Service Communication  
03 83 92 32 48 ou  
communication@villerslesnancy.fr



# COMPTES-RENDUS DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

## 19 février

### Citoyen d'honneur de la Ville

Gilles Pudlowski, journaliste et écrivain renommé, critique littéraire et chroniqueur gastronomique a été nommé citoyen d'honneur de la Ville. Dans son ouvrage intitulé, **Les chemins de la douce France** (Plon 1996), Gilles Pudlowski a écrit de très belles lignes sur Villers-lès-Nancy et sur la citoyenneté française.

## 19 mars

### Nouvelle conseillère municipale

Bernadette Piffaut est nommée conseillère municipale suite à la démission de Marie-Christine Marnier.

### Le Conseil municipal a voté pour l'année 2018 :

Les taux des 3 taxes :

- Habitation 9,19 %,
  - Foncière sur les propriétés bâties 9,08 %,
  - Foncière sur les propriétés non bâties 5,82 %,
- ainsi que le budget primitif et les subventions aux associations.

### Projet expérimental et innovant à la Résidence Le Clairlieu

Le Conseil municipal a décidé la signature d'une charte partenariale avec des partenaires de différents

champs (médical, social, associatif, médicosocial et collectivités locales) afin d'accueillir une structure pour personnes âgées en souffrance morale et psychique et en risque de perte d'autonomie au sein de la Résidence Le Clairlieu.

### Parcours sécurisé du logement pour les locataires seniors

Le Conseil municipal a décidé la signature d'une charte partenariale avec la Société lorraine d'habitat (SLH) afin d'instaurer un parcours sécurisé du logement pour les locataires seniors et d'offrir un accompagnement dédié.

### Opération de mécénat du Groupe La Poste Grand Est pour la rénovation du Château Mme de Graffigny

Le Conseil municipal a décidé la signature d'une charte partenariale avec la Fondation Lotharingie et la Fondation du patrimoine pour encadrer le don du Groupe La Poste Grand Est. 920 timbres ont ainsi été réalisés et illustrés par l'opération de mécénat pour la rénovation du Château M<sup>me</sup> de Graffigny.

## 23 mai

### Création d'un Relais assistants maternels (RAM) et fermeture de la crèche familiale à compter du

### 1<sup>er</sup> octobre 2018

Le Conseil municipal a décidé de créer, dans l'intérêt d'une transformation de l'offre globale au service des familles et de l'ensemble des assistants maternels du territoire, un Relais Assistants Maternels et de supprimer le service municipal de crèche familiale au 31 décembre 2018.

## 25 juin

### Nouveau conseiller municipal

Monsieur Francis Sigrist est nommé en qualité de conseiller municipal suite à la démission de Monsieur Michel Schweitzer.

### Nouveau correspondant défense

Monsieur Patrick Faivre est nommé en qualité de correspondant défense en remplacement de Monsieur Michel Schweitzer, démissionnaire. Le rôle de correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

### Maison pluridisciplinaire de santé de Clairlieu

Le Conseil municipal a voté le budget primitif 2018 pour la Maison pluridisciplinaire de santé de Clairlieu.

### Tarifs municipaux 2018/2019

Les tarifs municipaux ont été votés à compter du 1<sup>er</sup> août 2018.

**Le conseil municipal est public. Pour être informé de la prochaine date, abonnez-vous à la newsletter ou suivez-nous sur la page facebook !**

**Le conseil municipal, c'est aussi en ligne !**

**Revivez les débats sur :**

**[www.villerslesnancy.fr](http://www.villerslesnancy.fr) dans la rubrique Mairie**



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

|            |                          |
|------------|--------------------------|
| 13/08/2017 | Aylan ARAB               |
| 26/09/2017 | Maël MICHEL              |
| 23/11/2017 | Elcio BARROS             |
| 02/12/2017 | Emile RICHARD            |
| 17/12/2017 | Océane CALGARO           |
| 24/12/2017 | Rose FOURNIER            |
| 24/12/2017 | Khiyara MEGHERBI         |
| 08/01/2018 | Tidjan SESAY             |
| 16/01/2018 | Léo DEGROLARD            |
| 26/01/2018 | Aliya MANGEON DELETOILLE |
| 26/01/2018 | Victor BRINZEI           |
| 13/02/2018 | Amir FLORENTIN           |
| 09/03/2018 | Lhyam MANSUY             |
| 09/03/2018 | Léandre GUITTET          |
| 26/03/2018 | Eden GÉRARD              |
| 26/03/2018 | Victor CHARPENTIER       |
| 08/04/2018 | Arsène VINÇON THIEBAUT   |
| 07/05/2018 | Mahé FAUGÈRE             |
| 24/05/2018 | Lucien PIRES             |
| 28/05/2018 | Anna PIERREL             |
| 01/06/2018 | Louis MARTIN             |

## MARIAGES

|            |   |
|------------|---|
| 24/03/2018 | Marie-José LAMIELLE et Gabriel BOUGLADA |
| 28/04/2018 | Mathilde BERNARD et Guillaume PICOT     |
| 05/05/2018 | Maryem AJEDDIG et Julien REB            |
| 23/06/2018 | Moro N'ZI et Thierry MEL                |

**Si vous repérez une personne âgée en situation d'isolement**

**CONTACTEZ-NOUS AU  
03 83 92 12 16**



# INFOS PRATIQUES

**ATTENTION !  
DU 9 JUILLET  
AU 24 AOÛT,  
HORAIRE D'ÉTÉ !**

## MAIRIE

Les services administratifs de la ville de Villers-lès-Nancy sont ouverts : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture le lundi, de 14h à 17h, et du mardi au samedi de 8h30 à 12h30

## RÉCLAMATIONS OBJETS TROUVÉS

Pour toute déclaration (objets perdus,..), adressez-vous à l'accueil de l'Hôtel de Ville, esplanade Simone Veil, boulevard des Aiguillettes, par téléphone au 03 83 92 12 12 ou par mail à [contact@villerslesnancy.fr](mailto:contact@villerslesnancy.fr)  
Pour toute autre réclamation de vol, dépôt de plainte, ça ne change pas : c'est à la Police nationale de Vandoeuvre que vous devez vous adresser au : 03 83 56 16 56.

## ÉTAT-CIVIL

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Hôtel de Ville

## GRAND NANCY

Signaler un défaut sur le domaine public :  
Allo voirie : 03 83 91 81 71  
[www.g-ny.org](http://www.g-ny.org)



# EXPRESSION

## Villers d'aujourd'hui à demain

## Le groupe majoritaire

### LA POLICE MUNICIPALE EN VRAC !

Le droit à la sécurité fait désormais partie des aspirations légitimes de nos concitoyens. Si l'Etat se doit d'assurer la sécurité publique - avec la Police Nationale ou la Gendarmerie - les communes peuvent aller au-delà et instaurer une Police Municipale. Son objectif est alors d'améliorer la qualité de vie des administrés, faire respecter les règles de bonne conduite, maintenir le bon ordre, lutter contre les incivilités mais aussi contre la petite et moyenne délinquance.

A Villers-lès-Nancy, la situation se dégrade. Alors que sous les municipalités Jacquemin nous avons monté les effectifs de la police municipale de un à quatre fonctionnaires, à ce jour il ne reste qu'un seul policier en poste. Les derniers personnels recrutés sont repartis à une vitesse étonnante : quelques mois seulement pour certains avant de demander une mutation !

Au lieu de prendre ce sujet au sérieux, la municipalité Werner fait installer des caméras de vidéo-surveillance, estimant que cela rassurera les Villarois. Or, il est désormais établi que celles-ci servent peu à la prévention, ni à la sanction de faits délictueux : 3% des mémoires caméras sont utilisées à la résolution des atteintes à la sécurité publique, beaucoup plus à sanctionner les individus sur des problèmes de stationnements !

Pour notre part nous croyons bien davantage à la présence de terrain, au contact avec les Villarois, pour tout dire à une « police de proximité » pour que la sécurité s'améliore. Lorsque nous étions aux responsabilités, nous avons obtenu des bailleurs sociaux de rénover les entrées de certains immeubles du quartier de Clairlieu, Bd Valtriche. C'est M. Werner qui a finalisé ce qui avait été commencé, et c'est bien ! Mais quelques petits voyous ont mis à mal tout le travail fait. Entrées ravagées, boîtes aux lettres fracassées ! Que fait la commune ? M.Werner botte en touche et prétend que c'est uniquement le rôle de la police nationale. Nous pensons à l'inverse qu'il faut rencontrer les protagonistes, convoquer les uns, les autres. Encore faut-il avoir les moyens humains de le faire !

Il ne reste plus qu'un policier municipal, le plus ancien qui va nous quitter au mois de juin. On parle de diminuer nos forces de police municipale à cette occasion. Tout cela parce qu'il y a un mal être dans le personnel communal. En attendant, il y a urgence à recruter des policiers municipaux ! Les Villarois ont le droit d'être protégés !





**Éric Kaiser**  
**retour(s)**

**30 juin**  
**> 12 août**

**Galerie M<sup>me</sup> de Graffigny**  
**VILLERS-LÈS-NANCY**



**PLUS D'INFOS : 03 83 92 32 40 - [WWW.VILLERSLESNANCY.FR](http://WWW.VILLERSLESNANCY.FR)**